

Der Leyen privilégie aussi l'Algérie comme partenaire européen... Quid de Boualem Sansal ?

écrit par Juvénal de Lyon | 7 décembre 2024





Devinez qui va être le dindon de la farce !

Soulevons un lièvre dont nul ne parle dans nos médias !

Cette négociation sera-t-elle conduite par von der Leyen la hyène sans échange préalable et sans conditions de libération de Boualem Sansal, citoyen français arbitrairement détenu comme otage en Algérie ?

Après avoir snobé Macron au Mercosur pour défendre prioritairement les intérêts supérieurs de l'industrie allemande et ipso facto nuire à ceux de la France, jusqu'où Macron va-t-il enfin humilier notre pays ?

Quid, dans cette palabre, de la dictature militaire algérienne cynique et corrompue qui crache quotidiennement sur notre patrie de façon chronique et éhontée ?

Juvenal

L'accord d'association ALGÉRIE-UE des négociations prévues en janvier 2025

pour un nouvel élan

L'Algérie et l'Union européenne entament des discussions pour repenser leur coopération économique et énergétique,

dans un contexte géopolitique et climatique en évolution.

L'objectif est de rééquilibrer les échanges commerciaux, favoriser les investissements et renforcer les partenariats stratégiques, notamment dans les énergies renouvelables et l'industrialisation des deux rives de la Méditerranée.

Par [Pika 0](#). Publié le 5 décembre 2024

Les relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) franchissent une étape décisive avec l'annonce de discussions sur la révision de l'accord d'association signé en 2002 et entré en vigueur en 2005.

Prévue pour janvier 2025, « cette consultation répond aux demandes répétées de l'Algérie » pour un rééquilibrage du partenariat.

Diego Mellado Pascua, ambassadeur de l'UE en Algérie, a souligné le mercredi 4 décembre la volonté des deux parties de repenser les bases de leur coopération dans un contexte économique et géopolitique en mutation.

Depuis plusieurs années, l'Algérie critique les déséquilibres de l'accord, estimant que celui-ci favorise davantage les exportations européennes sans suffisamment protéger sa production nationale. Abdelmadjid Tebboune avait appelé en 2021 à une révision « clause par clause » de cet accord. L'ambassadeur européen a déclaré que cette demande est légitime et compréhensible. « Même nous, en Europe, nous parlons de réindustrialisation », a-t-il souligné, rappelant les défis économiques auxquels les deux partenaires sont confrontés.

Les discussions porteront sur plusieurs volets, notamment :

- Les normes sanitaires et phytosanitaires, un point crucial pour le commerce agricole.
- Les règles d'origine, qui déterminent « l'accès préférentiel » au marché européen.
- Les procédures douanières, afin de simplifier et sécuriser les échanges commerciaux.

L'objectif est de trouver un terrain d'entente qui respecte

les intérêts des deux parties, en s'appuyant sur un dialogue constructif et technique.

Un contexte euro-méditerranéen favorable pour la révision de l'accord d'association

La révision de l'accord s'inscrit dans une stratégie plus large de l'UE visant à renforcer ses relations avec les pays méditerranéens. Avec le lancement en 2025 du « pacte euro-méditerranéen », l'Europe cherche à consolider les liens avec ses voisins du sud en misant sur une coopération économique, énergétique et environnementale. Ce pacte inclut des initiatives telles que la transition énergétique et le développement durable, des priorités également portées par l'Algérie.

La nomination récente d'un « Commissaire dédié à la Méditerranée » témoigne de cette volonté européenne.

Selon Diego Mellado Pascua, ce poste marque un changement significatif dans l'approche de l'UE, qui souhaite désormais intégrer la Méditerranée dans sa stratégie de relocalisation industrielle et de diversification énergétique.

Une opportunité pour l'Algérie

Avec un volume d'échanges atteignant 50 milliards d'euros en 2024 selon Diego Mellado Pascua, l'Europe reste le principal partenaire commercial de l'Algérie. Pour Alger, cette révision est l'occasion d'attirer davantage d'investissements européens, notamment dans les secteurs clés comme les énergies renouvelables et l'industrie.

Le projet de [gazoduc Nigeria-Algérie](#) pourrait également être intégré dans les discussions, renforçant le rôle stratégique de l'Algérie comme fournisseur d'énergie pour l'Europe. « Nous voulons un partenariat énergétique solide », a affirmé Mellado Pascua, soulignant les synergies potentielles entre

les deux partenaires dans la transition énergétique.

Bien que les intentions des deux parties convergent, plusieurs défis demeurent.

« L'Algérie souhaite préserver ses intérêts économiques tout en bénéficiant d'un accès renforcé au marché européen ». De son côté, l'UE vise à concilier ses ambitions économiques avec ses objectifs climatiques et géopolitiques, notamment dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et la reconfiguration des relations énergétiques mondiales.

Les discussions prévues en janvier seront décisives pour poser les bases d'un partenariat ré-équilibré et durable. Elles devront également tenir compte des impératifs de stabilité économique et sociale des deux parties, tout en intégrant les nouvelles réalités internationales.

Vers un partenariat renouvelé

Cette révision pourrait marquer un tournant dans les [relations entre l'Algérie et l'Union européenne](#). En repensant leur coopération, les deux partenaires ont l'opportunité de bâtir une relation « plus équilibrée », centrée sur des intérêts communs et des défis partagés.

Si les négociations aboutissent, elles pourraient ouvrir la voie à une intégration renforcée de l'Algérie dans l'espace euro-méditerranéen, tout en soutenant ses ambitions de diversification économique et de transition énergétique. Avec cette révision, l'[UE](#) et l'Algérie semblent déterminées à transformer un partenariat existant en une collaboration stratégique capable de répondre aux enjeux de demain. Source : https://econostrum.info/algerie/laccord-dassociation-algerie-ue/#google_vignette

Pcc : Juvénal de Lyon